

Édito

En France l'année 2017 est une année électorale décisive.

Après une campagne présidentielle longue, un entre deux tour marqué par l'inquiétude de voir l'extrême droite accéder au pouvoir et questionnement afin de faire le meilleur choix pour y faire barrage.

Notre nouveau président élu est Emmanuel MACRON. Ce résultat est un grand soulagement néanmoins, ses 66 % ne sont pas un réel succès pour l'avenir car il faut prendre en compte les abstentionnistes et les électeurs qui ont voté blanc ou nul, ces français ont exprimé en réalité l'incertitude à trouver une voie vers une évolution constructive visant à plus démocratie et de recherche en vue de plus de bien être pour toute la population, en particulier en direction des retraités, ils savent que les projets annoncés par le programme d'E. Macron ne vont pas répondre à leurs attentes et besoins légitimes. Les propositions sur les retraites sont inacceptables.

La prochaine étape.

Les élections législatives doivent permettre aux retraités de se déterminer et de s'exprimer, ce sont des citoyens à part entière (16 millions aujourd'hui, 20 millions demain). Ils ne doivent pas être laissés de côté ; ils ont droit à une pension décente comme anciens salariés, à un niveau de vie leur permettant de vivre. Leur choix sera éclairé par leurs attentes légitimes qui ont toujours été revendiquées par la FGR FP.

La FGR FP connaît les propositions initiales du Président de la République élu le 7 mai, en direction des retraites et des retraités ; elles ne correspondent pas aux valeurs et aux revendications de la FGR-FP.

L'élection des députés au mois juin prochain sera essentielle si nous voulons que les valeurs de progrès, de solidarité et de démocratie, de protection sociale que la FGR-FP a toujours porté soient à l'ordre du jour

Venez en débattre à l'Assemblée Générale.

Annick CONCINA le 08/05/2017

Communiqué de presse de la FGR-FP, le 27 avril, après le 1er tour :

Mobilisation contre l'extrême droite et pour la défense de nos revendications

A l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, la FGR-FP déplore que les deux candidats du second tour avancent des propositions qui, pour l'essentiel, sont contraires à ses mandats de congrès.

Par ailleurs, la vision réactionnaire et identitaire de la France promue par le FN ainsi que son programme inégalitaire et xénophobe sont en totale contradiction avec les valeurs républicaines qui fondent depuis toujours la FGR-FP.

Seule une politique basée sur le progrès social, le plein emploi, la coopération et la réduction des inégalités est susceptible de combattre le repli sur soi et la haine de l'autre. C'est pourquoi la FGR-FP appelle les retraités, à la fois, à faire barrage aux FN et à continuer de se mobiliser pour défendre leur statut et promouvoir leurs revendications.

Assemblée Générale de la FGR-FP 75

avec la participation de JACQUES FOGLIARINI Secrétaire National.

Lundi 22 mai à 9h30

FGR-FP 20 rue Vignon 75009 PARIS (M° Madeleine ou Havre-Caumartin)

ORDRE DU JOUR :

- Propos d'accueil par Annick Concina
- Actualités
- Intervention de J. FOGLIARINI
- Vie de la Section
- Rapport financier départemental.
- Questions diverses.

FGR-FP Section de Paris

Secrétaire :
Annick CONCINA

Secrétaires Adjoints :
Michèle DUMA
Jacques SELVES

Trésorière :
Marie –Françoise GRIALOU

Trésorier Adjoint :
Gérard NIOT

Autres membres du Bureau :
Michelle COMBE
Louise GAVARY
Jean SLAWNY
France TEILLOL

Autres membres de la commission exécutive :
Lionel ALLAIN
Daniel ARROYAS
Michèle BERNABEU
Paulette CADET
Marianne DELRANC
Christiane DESCIMON
Anne-Marie EMIN
Henriette FLORET
Marie-Christine GUÉNARD
Robert JACQUIN
Michelle LAUTON
Éliane LEFEVRE
Nicole LERAUX
Claude MONTMORY
Jacqueline PASQUIER
Nicole VITORGE

Consultez les sites

FGR-FP : <http://www.fgrfp.org/>

FGR-FP Île-de-France :

<http://regionalefgrfpidf.webnode.fr/>

Directeur de la Publication

Annick CONCINA

Impression

SNEP 01 44 62 82 12 ou 32

CALENDRIER

Mardi 16 et Mercredi 17 mai **Commission Exécutive Nationale.**

Lundi 22 mai **Assemblée Générale de la FGR FP PARIS** à 9H30 *

Jeudi 8 juin **Régionale de printemps FGR FP Ile de France** à 9 H30 *

* réunions au siège de la FGR FP 20 Rue VGNON PARIS 9 ° Metro Madeleine ou Havre Caumartin

A partir du 15 mai , la FGR FP PARIS s'adressera par courrier aux groupes parlementaires républicains qui présentent à Paris des candidats aux élections législatives .Ce courrier est élaboré en cohérence avec les valeurs et les revendications qui sont celles toujours défendues par la FGR FP donc nous nous adresserons évidemment pas au Front National .

CDCA : dernière information au 09/05/2017

RAPPEL : La loi d'adaptation de la société au vieillissement (AVS) a créé le Haut Conseil de la Famille, de l'enfance, et de l'âge (HCFEA). Au niveau départemental il y a un Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA). Ses membres auront un mandat de 3 ans .

Le CDCA sera la fusion prochaine du CODERPA (Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées) et du CDPH (Conseil Départemental consultatif des Personnes Handicapées). Il est chargé de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques liées à l'autonomie et la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le décret paru le 07/09/2016 laisse au Président du Conseil départemental toute liberté dans la désignation des représentants des retraités pouvant siéger dans cette instance. La FGR-FP PARIS s'est adressé à Madame Hidalgo afin de siéger au CDCA ; 3 courriers ont été envoyés (les 23/06/2016, 16/09/2016 et 12/12/2016).

La réponse, arrivée le 11/01/2017, nous indique que la mise en place des CDCA est organisée par la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES). Elle précise « votre demande est bien prise en considération et nous ne manquerons pas de revenir vers vous au moment de la constitution des CDCA »

Le BILLET de la TRÉSORIÈRE

Fonctionnaires retraité(e)s

Ne restez pas isolés, la FGR-FP, depuis 80 ans, défend les intérêts moraux et matériels des retraité(e)s des fonctions publiques.

Vous connaissez un(e) retraité de la Fonction Publique d'État, Hospitalière, ou Territoriale, qui n'a pas rejoint la FGR-FP, par négligence ou par ignorance de son existence ; invitez-le à prendre contact avec la nouvelle trésorière de la **FGR-FP PARIS** :

Marie-Françoise GRIALOU
80 bld de Reuilly 75012 PARIS
marief.grialou@wanadoo.fr

Barème de cotisation 2016 et 2017.

PENSION Mensuelle	COTISATION
jusqu'à 1.000 €	19,20 €
de 1.001 € à 1.150 €	26,80 €
de 1.151 € à 1.260 €	31,90 €
de 1.261 € à 1.460 €	40,00 €
de 1.461 € à 1.670 €	44,40 €
de 1.671 € à 1.890 €	52,30 €
de 1.891 € à 2.620 €	59,20 €
au-delà de 2.620 €	69,40 €

Règlement à l'ordre de FGR-FP 75.

Vous êtes invité(e) à joindre votre adresse mél à votre règlement.